

# 51 plaintes de plus contre le fichier "Base élèves"

■ Hier, sur le parvis du Tribunal de grande instance, les syndicalistes CNT-Education 34 ont recueilli les toutes dernières plaintes de parents d'élèves. Au total, 51 plaintes contre X ont été déposées pour protester contre "Base élèves" et l'immatriculation obligatoire des enfants dans ce fichier. Elles s'ajoutent aux 158 plaintes déjà déposées par des parents d'élèves dans l'Hérault, fin mai.

"Base élèves premier degré" est un fichier de données informatiques rempli par les directeurs d'école lors de l'inscription des enfants, censé permettre la gestion administrative et pédagogique des parcours scolaires. Il concerne les élèves des écoles maternelles et élémentaires qui, par le biais de cette base, sont immatriculés dès 3 ans et ce pour 35 ans. Utilisé depuis 2007 et généralisé cette année dans tous les départements, le fichier susci-

te de nombreuses craintes de parents d'élèves et d'enseignants. Benoît Guerree, syndicaliste CNT, dénonce « *un fichage des enfants* » et s'inquiète de l'utilisation qui est faite des données recueillies : « *Les informations sont consultables par la police, les administrations, les services sociaux, mais on ne sait pas vraiment dans quel but. Si un enfant dispose d'un suivi psychologique par exemple, ça va le suivre durant toute sa scolarité, toute sa vie* ». Et si le fichier suscite tant d'indignation, c'est aussi parce qu'un système de gestion des élèves existe déjà. Mais à la différence de "Base élèves", il est interne à chaque école ; l'utilisation des données est donc mieux encadrée. « *Il s'agit d'un outil de contrôle de la population, d'un signe d'une dérive sécuritaire* », ajoute Benoît Guerree, pour qui le retrait complet du fichier constitue la seule



Parents et enseignants dénoncent un « fichage » des élèves. O. F.

issue envisageable. Du côté des parents d'élèves, l'inquiétude est tangible : « *Je refuse que mes enfants soient fichés pendant 35 ans dans une base dont les buts ne me paraissent pas clairs* », prévient Leyla Breton, l'une des plaignantes. Cette mère de deux enfants

en école primaire regrette que les parents ne soient pas suffisamment informés sur les implications et les modalités du fichier. En attendant la rentrée scolaire, parents et enseignants entendent poursuivre la mobilisation.